ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 361.17.
Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

AVIS A NOS CLIENTS, CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et

A TRAVERS LA VILLE

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Mardi matin, Mme Florine Liébaert, 71 ans, pensionnaire de l'hospice Blanchemaille, est tombée subitement malade alors qu'elle se trouvait à l'angle de la Grande-Rue et de la rue Pauvrée.

L'agent de police Taghou est intervenu, et la septuagénaire a été reconduite à l'hospice.

LE RAVITAILLEMENT EN CHARBON

SERVICES PUBLICS ETABLISSEMENTS PUBLICS PETITE INDUSTRIE PETIT COMMERCE AGRICULTURE

Le Consortium Charbonnier rappelle aux catégories de consommateurs ci-dessus, qu'à partir du 1er décembre, les commandes ne pourront être enregistrées que sur présentation de la carte d'approvisionnement délivrée par le bureau départemental des charbons. Cette carte remplace les cartes «B» et «C» du Consortium qui sont annulées.

Les réclamations relatives à l'obtention de cette carte ainsi qu'aux quantités attribuées, doivent être adressées au Bureau Départemental des Cherbons, ou à la mairie, le Consortium Charbonnier n'étant nullement habilité pour y donner suite.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de cherbon pour le ticket N° 3, se poursuivra demain samedi 14, dans l'ordre suivant :

Secteur 2 : Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules Guesde, de 8 h. à 12 h. : rues Pellart, Pierre Motte, boulevard de Strasbourg, 1-87.- 2-126.

De 14 h. à 17 h. 30 : rue Edouard Anseele, 1-193.

Secteur 5 : Salle Wattremez, rue de l'Hospice, de 8 h. 12 h. : rue Cartigny, place Chaptal.

De 14 h. à 17 h. 30 : quai de Cherbourg, rues Conférence, Congo, Constantine, Curie.

Secteur 8 : Salle Wattremez, rue de l'Hospice : de 8 h. à 12 h. : place d'Amiens, rue des Arts, impasse des Arts, avenue Voeux.

De 14 h. à 17 h. 30 : rues Bell, Brtain, Brondeloir, boulevard de Cambrsi.

VENDREDI
13
ACHETEZ AUJOURD'HUI VOTRE BILLET DE LOTERIE NATIONALE
UNE BONNE AFFAIRE
UNE BONNE ACTION
TIRAGE DANS 4 JOURS
11.156

« SECOURS AUX PERSONNES PRIVÉES DE RESSOURCES »

Vendredi 13 : à 8 h., N° 1 à 350 ; à 9 h., N° 351 à 710 ; à 10 h., N° 711 à 1050 ; à 11 h., N° 1051 à 1380 ; à 14 h., N° 1381 à 1710 ; à 15 h., N° 1711 à 2260 ; à 16 h., N° 2261 à 2790 ; à 17 h., N° 2791 à 3230.

Samedi 14 Décembre : à 8 h., N° 3231 à 3530 ; à 9 h., N° 3531 à 3830 ; à 10 h., N° 3831 à 4300.

Prière de se conformer strictement à cet horaire. Aucun paiement n'aura lieu après l'horaire fixé.

UN RATIONNEMENT INUTILE

C'est le rationnement de votre chance. Vous le pratiquerez sans raison si, pouvant participer à la Loterie Nationale, vous refusiez de la faire.
11156

AU CONSERVATOIRE

Les Concours de fin d'année

Classe d'harmonie. — Professeur: M. Francis Bousquet. Cours supérieur : 1er prix à l'unanimité, Florin Sylvia ; 1er accessit à l'unanimité, Evrard Jeanne ; 1er accessit, Crupelandt Georgette.

Cours moyen : 1re mention à l'unanimité, Quivron Alfred ; 2e mention à l'unanimité, Papegay Claudine; 3e mention, Noppe Christiane.

Cours élémentaire : 2e nomination, Lallemand Madeleine.

Classe de flûte. — Professeur, M. Dusausoy. Cours supérieur : 1er prix à l'unanimité, Quivron Alfred; 1er prix, Eckhaut René ; 2e prix, Carlier Marcel.

Cours moyen : 1re mention, Fourmeau Jean, Lallemand Madeleine.

Classe de hautbois. — Professeur: M. Vandeputte. Cours supérieur : 1er accessit à l'unanimité, Foreau Jean.

Cours moyen : 1re mention à l'unanimité, Castelain Jules ; 2e mention, Cardon Maurice.

Cours élémentaire : 2e nomination à l'unanimité, Duthieuw Gustave.

Classe de clarinette.— Professeur: M. Carpentier. Cours supérieur : 2e prix à l'unanimité, Delgrange Jean, Jovenaux Paul ; 1er accessit, Duboipaire Albert.

Cours moyen : 1re mention à l'unanimité, Jovenaux Georges, Duhamel Jacques ; 3e mention à l'unanimité, Rachez Roland.

Cours élémentaire : 1re nomination à l'unanimité, Lecoutre Henri; 2e nomination, Questroy Roger, Delerue Georges, Deleroix Roger.

Classe de saxophone. — Professeur : M. Dillies. Cours supérieur : 1er accessit, Raes Jean.

Cours élémentaire : 3e nomination, Hereyn Robert, Prévost Gaston.

Aux propriétaires d'immeubles commerciaux ou industriels réquisitionnés

Les propriétaires ou locataires principaux d'immeubles ou non, ainsi que les chefs d'exploitations industrielles ou commerciales dont les locaux ou entreprises ont été réquisitionnés, partiellement ou en entier, pour les besoins des troupes sont invités à retirer à la Mairie, 2me étage, porte 23, des formules spéciales leur permettant de présenter leur droit à indemnité.

Ces dispositions ne s'appliquent qu'aux personnes dont l'immeuble ou l'exploitation a cessé d'être réquisitionné.

En ce qui concerne les réquisitions maintenues, des instructions ultérieures fixeront les modalités de règlement des prestations.

Toute déclaration antérieure doit être considérée comme nulle et non avenue.

D'autre part, une circulaire préfectorale ayant précisé les conditions dans lesquelles des indemnités seront allouées en compensation des dépenses supplémentaires de chauffage, d'éclairage et d'eau les prestataires peuvent s'adresser au bureau précité, où tous renseignements utiles leur seront donnés.

Sociétés et Comités

AMICALE DES EMPLOYES DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING. — Le dimanche 15 décembre, réunion, de 10 h. à midi, à usège, 126, rue de la Gare, et permanence au siège de Tourcoing, 1, avenue Gustave-Dron (Café des Sports). Perception des cotisations, paiement des allocations maladie et des interventions chirurgicales, paiement des primes de natalité. Les prestations des Assurances Sociales (Caisse 31) seront payées aux ayants droit.

Il est rappelé aux sociétaires en retard dans le versement de leurs cotisations que cette permanence est la dernière de l'année 1940. Les sociétaires ayant des dossiers de maladie dont le délai est expiré sont priés de bien vouloir se présenter aux différents sièges pour le règlement définitif de leur dossier.

GROUPES MOTTE-BOSSUT VELOURS. — Dimanche 15, à 9 h., au Stade Roubaisien, rue du Chemin-Neuf : paiement des cotisations ; commande de graines.

ETAT CIVIL

Naissances. — Serge Dolphene, de Toufflere, rue de la Festingue, 73 ; Claude Vandewynckèle, boulevard de Fourmies, 61 ; Monique Castel, rue de Beaumont, 32.

Publications de mariage. — Georges Corselle, journalier de filature, rue Ingree, 171, et Hélène Lefebvre, s. p., rue Larochefoucauld, 37 ; Alfred Williamez, tisserand, rue Carbeaux, 89, et Palmyre Coupé, s. p., rue David-d'Angers, 12 ; Albert Boutteville, tisserand, rue Marie-Buisine, 124, et Denise Delballe, fleuriste, rue Franklin, 12.

Décès. — Geneviève Mantel, 18 ans, rue de Barbieux, 35 ; Alfred Geeraert, 64 ans, rue Armand-Meeschaert, 40 ; Anna Seyneeve, épouse Van Nieuwenhuyse, 61 ans, rue Marie-Buisine, 48 ; Jean Glaudin, 66 ans, rue Franklin, 43.

CROIX

CE VENDREDI 13 DECEMBRE Mme FORTER ENTRERA DANS SA 101me ANNÉE

Aujourd'hui vendredi 13 décembre, Mme Vve Forter, née Julie Dupire, et demeurant avenue Salengro, 34, passera le cap de la 100e année et entrera dans sa 101e année.

La vénérable centenaire de Croix, que nous avons eu l'occasion de saluer parmi les fleurs ces jours-ci, recevra dès ce matin les souhaits de ses parents et amis ; la municipalité sera représentée aussi à la réception intime que Mme Forter, entourée de quelques membres de sa famille, offrira à l'occasion de ses 100 ans.

Le ravitaillement en lait

De l'enquête à laquelle il a été procédé, il résulte que la quantité de lait dont disposent les fermiers et revendeurs de Croix, est suffisante pour servir tous les bénéficiaires des cartes de priorité établies par la Mairie, compte tenu des catégories prescrites.

Des réclamations parviennent pourtant chaque jour en Mairie sur le refus de certains fermiers ou revendeurs de donner aux bénéficiaires de la carte de priorité, les quantités auxquelles ils ont droit.

Le maire renouvelle le pressant appel qu'il a adressé aux fermiers et aux revendeurs pour qu'ils facilitent sa tâche et se fassent une obligation d'assurer aux détenteurs de la carte de priorité la quantité qui y est prescrite.

Il se verrait d'ailleurs contraint, si son appel à la sagesse de tous n'était pas entendu, de prendre un arrêté dont l'exécution serait confié à M. le commissaire de police et qui entraînerait des sanctions pénales pour les réfractaires.

Comité officiel d'entr'aide aux mobilisés de Croix

Les membres du Comité officiel d'entr'aide aux mobilisés de la ville sont priés d'assister à la réunion du Comité qui aura lieu dimanche 15 décembre à 15 h. à l'Hôtel de ville, pour l'examen de la question de secours à allouer aux prisonniers.

Mort pour la France

M. le Maire de Croix vient d'être informé que le maréchal des logis Vital Vermeesch, du 302e d'artillerie, est mort pour la France le 14 juin, à 5 kilomètres de Troyes (Aube). M. le Maire a rendu visite à la mère de ce vaillant combattant.

Mme Vermeesch, demeurant rue Ferrer, 9, il lui a présenté les condoléances de l'Administration communale.

Union Mutuelle Croisienne. — Dimanche prochain, une permanence se tiendra au Café F. Cuvelier, contour Saint-Martin, de 11 h. 30 à 12 h. 30 ; au cours de cette permanence, le trésorier paiera les primes de naissance aux ayants-droit ; les sociétaires intéressés devront se présenter munis de la carte d'adhérent et du feuillet de cotisations. Les mobilisés depuis 1939 n'auront pas à produire ce feuillet, seule la carte verte sera exigée.

Avis aux commerçants.— L'Administration du Bureau de bienfaisance informe les commerçants que le remboursement des bons et jetons émis durant l'exercice 1940 aura lieu au siège, place de la République, les lundi 16 et mardi 17 décembre, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 heures.

Elle invite tous les commerçants quelle que soit la somme à percevoir, à se présenter aux jours et heures indiqués ; les secours distribués en 1940 et non rentrés à cette date ne seront plus remboursés.

Vol de vélo. — Un employé de la Mairie, M. Jacques Delacourt, âgé de 15 ans, demeurant avenue Vaillant, 37, avait laissé sa bicyclette devant l'Hôtel des Postes pendant qu'il pénétrait dans l'intérieur pour le courrier, à sa sortie, la bicyclette avait disparu. M. Mathan, commissaire de police a ouvert une enquête.

Poulailler dévalisé. — M. Etienne Pollet, 42 ans, industriel, avenue de Flandre, 40, a porté plainte contre inconnu pour vol de deux coqs et cinq poules commis au cours de la nuit dans un poulailler dépendant de son habitation et situé à 300 mètres dans le jardin.

Une tête de coq et trois têtes de poules ont été trouvées à proximité du poulailler. Une enquête est ouverte.

Cartes d'étrangers. — Les étrangers dont la carte d'identité arrive à échéance au 31 décembre et qui n'ont pas encore fait renouveler cette pièce obligatoire, sont informés qu'ils risquent de tomber dans une situation fausse et pourraient être poursuivis et condamnés. Tous ceux qui se trouvent dans ce cas feront bien de se présenter d'urgence au commissariat de police, munis des pièces nécessaires que nous avons signalées en temps opportun.

Maternité Municipale. — Nous rappelons qu'une maternité fonctionne 5, avenue Delory. Cet établissement est muni de tout le confort moderne ; il est mis à la disposition des futures mamans qui sont ainsi, dans ce milieu familial, dans les meilleures conditions pour attendre la venue de leur enfant.

Le service est assuré par deux sages-femmes expérimentées : Mlle Père, directrice, et Mlle Bracq.

M. le Docteur Pailliez, de Lille, professeur de la Faculté de Médecine, apporte son concours toutes les fois que l'intervention d'un spécialiste est nécessaire.

Le service ainsi organisé donne toutes garanties aux futures mamans qui, de plus en plus nombreuses, s'adressent à cet établissement.

Amicale des Médaillés du Travail. — Funérailles de M. Louis Noclain, samedi 14, à 9 h. 30, église Saint-Pierre.

Etat Civil. — Décès. — Nelly De Backer, 5 mois, rue Courbet, cité Saint-Eloi.

WASQUEHAL

Allocations militaires

Toutes les personnes bénéficiant encore actuellement de l'allocation militaire et qui occupent un emploi salarié ou dont les membres de la famille travaillent, sont invitées à fournir à la mairie, guichet 3, le plus tôt possible et en tous cas avant le 20 décembre, des certificats de salaires et de cursalaire s'il y a lieu.

Aux Pingouins Ping-Pong-Club Wasquehalien. — Au cours d'une récente réunion générale du P.P. P.C.W. tenue au siège, Café du Monument, 22, place de la République, le Comité de ce nouveau club, dont les victoires ne se comptent déjà plus, a fait connaître à ses adhérents que M. Henri Détailleur, maire de la ville, avait accepté la présidence d'honneur de la société. D'autre part, la Commission a été nommée définitivement comme suit : Président actif : M. E. Teroy ; Trésorier : A. Sénaffe ; Secrétaire : A. Caudront ; Capitaines d'équipes : Equipe A, Lucien Mouchon ; Equipe B, Georges Bouchez ; Equipe C, Jacques De Pagie.

Journée du dimanche 15 décembre : Equipe A à 10 h. contre l'Olympique Roubaisien, Café Albert, boulevard Gambetta (match revanche). Rendez-vous des équipiers à 9 h., au siège, place de la République. L'après-midi, à 15 h., l'équipe B se déplacera à Croix pour jouer contre le Celtic Croisien. Rendez-vous des équipiers à 14 h., au local pour se rendre en groupe à Croix.

Football-Club Wasquehalien. — Dimanche 15 décembre, équipe 1A contre A.S. Tourcoing. Rendez-vous des équipiers à 13 h., au siège, rue de Tourcoing, 119. Equipe 1B : repos. Equipe Minimes contre E.S. Wattrelos, au terrain de Croix. Rendez-vous à 8 h., au local.

Samedi 14 décembre, à 19 h., réunion générale au siège, rue de Tourcoing. Questions importantes à l'ordre du jour. Dispositions à prendre pour les matches du lendemain.

LEERS

Jeux au profit des prisonniers. — L'Amicale et le groupe lyrique des écoles publiques organisent au Foyer des amicales, école des garçons, le jour de la Noël, des jeux divers dont le produit sera réparti entre tous les prisonniers de la commune se trouvant dans une situation nécessiteuse.

Des cartes au prix de 1 fr. sont en vente dans la plupart des estaminets de la commune où il sera procédé à l'inscription des prisonniers.

Don au bureau de bienfaisance. — M. Léon Thieffry, domicilié rue Victor-Hugo, 66, dont la générosité envers les infortunés s'est manifestée à différentes reprises, vient de faire don au bureau de bienfaisance d'un lot de guêtres en laines pour être distribuées aux enfants des familles les plus nécessiteuses de la commune.

Football-Club Leersois. — Le Football-Club Leersois rencontrera dimanche prochain à 15 h. 30, sur le terrain de la rue Pasteur, le Football-Club du Plouys.

Le même jour, à 14 h. 30, au lieu de 15 h., comme précédemment annoncé, la Jeunesse Sportive Leersoise sera aux prises avec l'équipe II de Saint-Michel.

Etat civil. — Naissance : Lise Delhaye, rue Joseph-Leroy, 30.

L'Ecole primaire supérieure de jeunes filles de Lille établie en 1833 a été créée en 1868 et ouverte en 1870

L'Institut Collège Fénelon date de 1878

Après l'historique de l'Ecole Primaire Supérieure de garçons de Lille, fait dans notre journal il y a quelques années, l'Association des anciens élèves de cet établissement, que préside M. BOURGOGNE, a fêté le centenaire de l'établissement en présence d'un haut fonctionnaire de l'Enseignement, délégué par M. le Ministre de l'Education Nationale.

Nous nous souvenons de cette belle et grande journée et nous pensions alors pouvoir nous trouver réunis à nouveau quelques années après pour fêter un « cinquantenaire » : celui de l'inauguration de l'Ecole Primaire Supérieure de jeunes filles, dite « Jean Macé », du boulevard des Ecoles, qui date de 1890-1891.

La guerre est survenue... Mais l'E.P.S. est là, toujours demeurée telle, aussi utile. Le résultat de l'enseignement qu'on y donne est toujours aussi notoire, mais combien peu de personnes connaissent l'histoire de cette institution qui a été ouverte en 1870, à l'endroit même où actuellement est située l'annexe du Petit Lycée Faidherbe.

C'est l'histoire de cette E.P.S. de filles que nous allons donc conter, et nous verrons qu'elle se confond avec celle du Collège Fénelon.

Loi créant les E. P. S.

On sait qu'une des prescriptions de la loi du 28 juin 1833 affirmait à toute commune dont la population excédait 6.000 âmes, l'obligation d'établir une école supérieure gratuite « accessible aux enfants peu aisés et dont les talents étaient jusqu'alors perdus, faute de culture ». Lille, déjà, au sein de son administration, avait songé à créer cet établissement, mais ce n'est que le 1er janvier 1838 qu'il ouvrit ses portes, à l'endroit du Lycée actuel, en réservant cet enseignement aux garçons.

La création d'une école primaire supérieure de filles fut retardée et, jusqu'en 1868! les administrations qui se succédaient cherchèrent « l'emplacement propice ». Ce n'est en effet que le 10 juillet de cette année — 1868 — que le Conseil municipal approuvait le choix du terrain destiné à sa construction, terrain situé à l'angle des rues Jean sans Peur et Gombert, et c'est en 1870 que l'établissement ouvrit ses portes.

L'E.P.S. filles fut ouverte en 1870

L'école s'est donc ouverte avec trois classes, le 24 octobre 1870, et la direction en fut confiée à Mlle LAMBRET qui ne tarda pas à montrer qu'elle était à la hauteur de la mission qui lui était confiée.

Des cours spéciaux sont successivement créés et ces cours sont faits par des professeurs spéciaux, du Lycée pour la plupart. C'est ainsi que nous voyons s'ouvrir les cours de dessin (1870), de peinture sur porcelaine (1875), d'anglais et d'allemand, de musique, de sciences physiques et naturelles, de commerce et de tenue de livres, de travail à l'aiguille transformé, depuis, en cours de coupe et d'assemblage de vêtements.

L'école, ouverte avec trois classes, en comptait cinq en 1877; elle se trouve réduite à quatre en 1878.

Pour répondre au désir d'un grand nombre de familles, l'Administration municipale crée en 1878 une école primaire supérieure payante qu'elle installe dans un immeuble loué par la ville rue Jean sans Peur et qui prend le nom d'Institut Fénelon.

Mlle LAMBRET fut chargée de la direction de cette nouvelle école primaire supérieure, qui devint plus tard le Collège Fénelon et fut transféré 31, rue de l'Hôpital Militaire.

La nouvelle directrice de l'école primaire supérieure gratuite, Mlle DEGHILAGE, continue les excellentes traditions de l'établissement. Quinze de ses élèves obtiennent le brevet élémentaire en 1878.

Le nombre des élèves reprend alors son mouvement ascendant. Réduite à quatre classes en 1878, par suite de la création de l'école supérieure payante qui lui enleva, au début, une partie de ses élèves, elle comprend six classes en 1882 et neuf en 1885.

L'Institut Fénelon ayant été transféré rue de l'Hôpital Militaire, on annexe à l'école primaire supérieure les locaux laissés libres et l'établissement s'étend, en attendant les nouvelles constructions projetées, jusque dans les immeubles du boulevard de la Liberté et de la rue Jean sans Peur.

De nouveaux cours sont créés : en 1879, histoire, mathématiques et littérature; en 1881, pédagogie, morale et instruction civique; en 1184, gymnastique.

C'est de l'E. P. S. que sortaient les Institutrices

De 1872 à 1888, plus de deux cents élèves ont obtenu le brevet élémentaire et le brevet supérieur. La plupart sont institutrices. Bon nombre ont obtenu, après concours, des emplois dans l'Administration des Postes et Télégraphes ou ont trouvé des situations lucratives dans le commerce. Enfin, l'E.P.S. de Lille a fourni à l'Ecole normale primaire supérieure de Fontenay, deux élèves, et à l'Ecole normale supérieure de Sèvres, quatre autres élèves.

Nombre d'école normales primaires n'ont guère préparé à la carrière de l'enseignement des sujets plus sérieux et plus nombreux et l'on peut dire que l'E.P.S. de Lille fut en fait la véritable école normale du Nord, avant 1883, époque de l'ouverture de l'Ecole normale primaire de *Douai*.

Lorsque la création de cette école fut décidée, les élèves-maîtresses de première année furent provisoirement envoyées à l'Ecole Primaire Supérieure de Lille dont elles suivirent le programme d'études.

La directrice, Mlle DEGHILAGE, réunissait à une aptitude remarquable pour l'éducation de ses élèves, une simplicité digne qui n'est pas la moindre qualité d'une excellente institutrice. Elle fut malheureusement enlevée en 1888, à la fleur de l'âge, laissant l'école en pleine prospérité.

Mme DUTILLEUL-PELTIER, qui lui succéda, était aussi distinguée qu'instruite, habile et bonne; elle formait des projets d'amélioration quand une mort prématurée l'enleva à l'affection de tous ceux qui la connaissaient et avaient pu l'apprécier.

L'Ecole Primaire Supérieure devait être, en 1890-1891, transférée dans le magnifique immeuble dont les plans et devis avaient été approuvés par M. le Ministre de l'Instruction publique et dont la construction commençait.

L'Institut et Collège Fénelon

L'Institut Fénelon ne conservera son régime d'école primaire supérieure payante que quatre années, pendant lesquelles sa réputation ne fit qu'accroître. Le programme d'instruction était alors identique à celui de l'Ecole Primaire Supérieure gratuite.

Comme moyen de recrutement et sur la demande d'un certain nombre de familles, trois écoles élémentaires payantes de filles ont été créées sous le nom d'écoles Sévigné (rue du Marché), Florian (rue Gombert), Legouvé (rue des Tours), dans le but d'y préparer les futures élèves de l'Ecole Primaire Supérieure payante.

Mais, en 1881, l'Institut Fénelon se transforme en collège secondaire de jeunes filles et s'installe rue de l'Hôpital Militaire, 31, sous le nom de Collège Fénelon; les trois écoles élémentaires payantes en deviennent les annexes et les quatre établissements sont placés sous la direction et le contrôle des Inspecteurs de l'enseignement secondaire.

Telle est, d'après l'ouvrage de l'ancien Inspecteur primaire à Lille, M. TOUSSAINT, ouvrage écrit en 1889, l'historique de notre Ecole Primaire Supérieure des filles et celle aussi de notre Collège Fénelon qui est installé actuellement rue Jean sans Peur.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDELE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.86)
Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

A TRAVERS LA VILLE

DANS LES VIGNES DU SEIGNEUR

Dans la soirée de mardi, les agents de patrouille ont conduit au « violon » les nommés Emile Leclerc, 58 ans, demeurant 61, rue du Jura, et Robert Dejonckère, 29 ans, 184, rue de Gand, qui se trouvaient en complet état d'ivresse. Un procès-verbal a été rédigé à leur charge.

LE CAMOUFLAGE DES LUMIERES

Pour ne pas avoir observé les prescriptions de la défense passive en ce qui concerne le camouflage des lumières, un procès-verbal a été dressé à charge de M. Wilschies, 39, rue Saint-Jacques.

LE COIN DU BECANIER

Dans le courant de la matinée de mardi, M. André Desmet, 19 ans, domicilié 65, rue de la Belle-Vue, avait abandonné sa bicyclette contre la façade du débit de tabacs, situé à l'angle des rues Nationale et des Poutrains, où il était entré pour consommer. Quand il voulut reprendre possession de sa machine celle-ci était disparue.

— La même mésaventure est arrivée à Mlle Emilienne Duforeau, 16 ans, demeurant 45, rue de l'Abattoir, dont le vélo fut subtilisé entre 17 et 18 h. alors qu'il se trouvait appuyé contre la façade de l'établissement de bains de la rue du Printemps.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket N° 3, se poursuivra demain, samedi 14, dans l'ordre suivant :

Secteur 3 : Bureaux du C. C., 3, rue Carnot : rues Moulin Fagot 87-fin, 80-fin, Normandie, Orléane, Pontoise, Rome, St-Joseph, St-Omer, Séville, Triangle, Velmy.

Secteur 4 : Bureaux du C. C., 3, rue Carnot : de 8 à 12 h., rues Philippe Lebon, Potente, Rennes, Rambervillers, La Rochelle.

De 14 à 17 h. 30, rues Rouen, Wassy, de Toul, Verdun.

FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS

Comité des Plets. — Permanence pour inscriptions et renseignements tous les dimanches, de 10 à 12 h., au siège, « Café des Trois Cloches », 129, rue du Touquet.

U. S. TOURQUENNOISE CONTRE OLYMPIQUE MARCQUOIS

Dimanche, à 15 h., les fidèles habitués du Stade de la rue de Gand verront évoluer deux formations typiques d'équipes de jeunes.

En effet, tout comme l'U. S. T., Marcq possède une équipe composée exclusivement de jeunes formés au club et jouant ensemble depuis leur incorporation en juniors. Leur technique est bonne et les résultats acquis par ce jeune club sont déjà marquants.

Sociétés et Comités

ASSOCIATION FEMININE DES MEDAILLEES DU TRAVAIL. — Pour les fêtes de Noël, une permanence sera établie au Foyer Notre-Dame, le dimanche 22, de 9 h. 30 à 11 h. 30. La carte sera de rigueur pour la remise des lots.

ETAT CIVIL

Publications. — Robert Lantenois, tisserand, à Roubaix, et Lucienne Dumortier, retordeuse, rue Jenner, 52 ; Gérard Willecomme, bonnetier, rue de la Latte, 293, et Angèle David, soigneuse, rue de Neuville, 59 ; Hilaire Dessauvages, chef de fabrication, rue Poutraine, 130, et Agnès Peckre, s. p., rue Desurmont, 23.

Décès. — Florine Mortaigne, 81 ans, s. p., Vve Louis Lecoutre, rue de l'Abattoir, 15 ; Jules Haquette, 70 ans, tileur, rue des Girondins, 19 ; Gérard Vanlynseele, 12 ans, rue Aurore, 57 ; Cornille Dons, 76 ans, s. p., époux de Marie Jeannelle, rue des Flandres, 39 ; Georges Desumeur, 54 ans, représentant, époux de Prudence Terryn, rue de Gand, 147.

MOUVAUX

Aide aux prisonniers et aux familles nécessiteuses. — Il est rappelé aux familles qui ont un de leurs membres prisonnier et aux familles nécessiteuses, qu'elles doivent pour profiter de l'action du Comité, s'inscrire d'urgence à la mairie, salle du rez-de-chaussée, munies du livret de famille et de l'adresse du prisonnier.

De plus, à partir de lundi et jusqu'au 22 décembre, une permanence fonctionnera tous les jours de 14 à 16 h. pour tous renseignements éventuels.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Contributions Directes. — Le Maire informe la population que le contrôleur des Contributions Directes sera à sa disposition à la Mairie, samedi 14 décembre, de 14 à 17 h., pour recevoir les réclamations des contribuables qui seraient imposés irrégulièrement ou pour tout autre motif valable.

MARCQ-EN-BARŒUL

Allocations militaires

Le paiement des allocations militaires concernant la première quinzaine de décembre aura lieu à l'Hôtel de Ville, mardi 17, dans l'ordre suivant : 1 à 750, de 14 à 15 h. ; 751 à 1.500, de 15 à 16 h.; 1.501 à la fin, de 16 à 17 heures.

Vol d'une bicyclette. — Plainte a été déposée par Mme Bonnet, née Alice Delahaye, demeurant rue Jacquard, 10, pour vol durant son évacuation du vélo de son mari qui était placé dans un garage rue Nationale au Pont-de-Marcq

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Mardi à 9 h. 25, le chauffeur Béguin Gilbert, 13, rue de la Place à Leval, au service de la Société Louvroil-Montbard, à Aulnoye, a, en faisant marche arrière avec son camion-automobile à l'angle du boulevard Victor-Hugo et de la rue Barthélémy-Delespaul, heurté et renversé M. Delannoy Jules, ingénieur, 190, rue Barthélémy-Delespaul, qui venait d'indiquer la route audit chauffeur. M. Delannoy a la jambe droite brisée et est également blessé à la figure. Il a été transporté à l'hôpital de la Charité où son état a été jugé assez grave. Le véhicule a été mis en fourrière. Le commissaire de police du 7e arrondissement procède à l'enquête d'usage.

DISPARITION D'UN JEUNE GARÇON

M. Heindrick Louis, terrassier, 3, rue du Vaisseau-le-Vengeur, a signalé à la permanence que son fils Gilbert, 14 ans, était parti de chez lui, hier, pour se rendre à l'école Baggio à 14 h., où il n'a pas paru et qu'il n'est pas revenu à son domicile. Taille, 1 m. 55, blond, yeux bleus, veston gris, culotte de golf à carreaux, pull-over et foulard rouille, souliers marrons.

...ET D'UNE FEMME DE 31 ANS

Mme Vlaeminck Joséphine, rue Paul-Lafargue, 127, cour Boutry, 4, a signalé la disparition de sa fille Yvonne, 31 ans, partie depuis hier, à 10 h. Cette personne est plutôt simple d'esprit. Vêtue d'une robe bleue, tablier de même couleur, bas noirs, souliers marrons.

OUTRAGE PUBLIC A LA PUDEUR

A été déféré au Parquet le nommé Chennoub Mahiout, dit « Sadi », 37 ans, marchand de tapis ambulant, 3, rue Mahieu, pour outrage public à la pudeur commis les jeudi 5 et samedi 7 courant, rue des Tanneurs.

DÉFÉRÉS AU PARQUET

La police lilloise a déféré au Parquet :

Foulon Solange, 33 ans, fille soumise, 5, rue Saint-Genois, pour vol d'une fourrure, commis le 1er courant, au préjudice de la dame Lahon Suzanne, 6, rue des Ponts-de-Comines.

— Heuboussin Marcel, 36 ans, chauffeur d'auto, 25, rue Gantois. Cet individu contre qui une enquête est en cours au sujet de coups portés par lui sur sa femme et sa belle-sœur, a été identifié comme étant l'auteur du vol de la bicyclette de M. Ongena Fernand, rue Verhaeren, la nuit du 9 au 10 octobre dernier; il serait en outre complice de vol de roues d'automobile et de pneus.

PLAINTES POUR PILLAGES ET VOLS

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

Mme Capon Berthe, merchande de tissus, 28, rue du Court-Debout, pour pillage de son appartement durant son évacuation. Préjudice : 25.000 francs environ.

— Mme Dujardin-Serrurier, boulangère, 98, rue du Molinel, pour vol d'une boîte d'étiquettes en celluloïd, commis ce jour, dans son magasin. Préjudice : 200 francs environ.

— Mme Trenard Georgette, cabaretière, 62, rue de la Barre, pour vol au cours de la nuit du 7 au 8 courant, d'une somme de 35.000 francs, commis chez elle. La porte du couloir de cette maison a été trouvée ouverte le matin

— M. Robart Jules, 466, rue du Faubourg-d'Arras, pour pillage de sa maison, fin mai et début de juin dernier. Le préjudice est estimé 47.000 francs environ.

— Mme Deregnaucourt Marie-Louise, 49, rue Fontenoy, pour vol de six paires de chaussettes, commis dans la nuit dernière, dans la cour de son habitation.

— Mlle Gilleron Jeanne, 37, rue des Postes, pour vol de sa bicyclette, commis entre 8 h. et 13 h. 45, sous la voûte de l'hospice général. Préjudice : 1.000 francs.

***

Procès-verbal pour pillage des habitations de M. Dupont Maurice, directeur de l'école Léon Trulin, rue Verhaeghen, et de Mme veuve Thiries, 61, rue du Faubourg-de-Béthune, a été dressé à charge de la dame Oceme Georgette, 174, rue des Bois-Blancs, chez laquelle il a été découvert un fauteuil et un tabouret de luxe provenant de ces deux maisons. Cette femme a été laissée en liberté et invitée d'avoir à se présenter à toute réquisition de justice.

ON DECOUVRE DU MATERIEL DE GUERRE DANS UN GARAGE

Mme Léchevin Marie, 95, rue Destailleurs, a signalé au Poste de Police de la rue de Cassel que dans le garage inoccupé de son gendre, 331, Avenue de Dunkerque, se trouvaient deux canons de 75, 3 voitures fourragères, 1 cuisine roulante, des obus, des grenades et des effets militaires, dont elle demande l'enlèvement.

LE LAIT AUX MALADES

La Mairie de Lille nous communique :

Il est rappelé aux malades ayant remis à la mairie un certificat médical en vue d'obtenir du lait, qu'il est statué sur leur demande dans les cinq jours.

Ces personnes sont, en conséquence, invitées à retirer leur carte de lait au guichet 51 de la mairie, le cinquième jour après le dépôt du certificat.

Rappelons de même que les certificats médicaux de la Ville sont obligatoirement libellés sur des formules spéciales mises au même guichet, à la disposition du corps médical et du public.

A partir du 15 décembre, aucun certificat établi dans d'autres conditions ne sera plus valable.

UNE DISTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE DENRÉES, A L'OCCASION DU RENOUVELLEMENT DE L'ANNÉE

La Mairie nous communique :

La population a été informée, à diverses reprises, que l'activité du Comité local de ravitaillement prendrait fin le 31 décembre, l'approvisionnement en denrées rationnées devant être assuré par les groupements d'achat et autres comités départementaux constitués en application des dispositions légales.

Le Comité local de ravitaillement assurera, en conséquence, pour les quantités de marchandises qu'il a pu obtenir du ravitaillement général, une dernière distribution de denrées rationnées, à dater du 16 décembre courant. Toutes informations utiles paraîtront à ce sujet prochainement dans la Presse.

Soucieux tout ensemble de marquer par une mesure particulière l'achèvement de son activité et de faciliter, d'autre part, l'accomplissement des réunions familiales de fin d'année, le Comité local de ravitaillement a décidé de procéder à nouveau, à dater du 22 décembre, à une distribution exceptionnelle de denrées rationnées. Cette distribution se poursuivra jusqu'au 12 janvier. Elle comprendra :

Sardines ou thon à l'huile (une ration) : 2 fr. 20 ; Petits pois en boîte (une ration) : 4 fr. 40 ; Pois cassés et brisures de riz (300 gr.) : 2 fr. 25 ; Pain d'épices au miel (100 grammes) : 1 fr. 25 ; Confiture pur sucre (100 gr.) : 1 fr. 55 ; Chicorée (125 gr.) : 0 fr. 85. Total : 12 fr. 50.

La délivrance des denrées aura lieu sur présentation de la carte de ravitaillement et annulation de la première case de la page 5.

Le Comité local de ravitaillement souhaite que l'effort qu'il a réalisé en vue de réunir les denrées ci-dessus à l'intention de la population, permettra aux habitants de Lille de marquer, par un menu amélioré, les réunions familiales de fin d'année.

Il forme aussi des vœux pour que les difficultés présentes soient aisément surmontées par les organismes qui ont, après lui, pris en charge la lourde et difficile mission d'assurer à la population le minimum de denrées indispensables à sa subsistance.

L'Œuvre du Pot-au-Feu de Noël au Croisé-Laroche

Un geste magn